

Monsieur Morthier Antoine  
Avenue Emile Gryzon 1  
1070 Anderlecht

**BULLETIN D'ANALYSE CHIMIQUE DE TERRE** (BA N° T19/1076)

Date d'échantillonnage: <b>20/02/2019</b>	Echantillonneur: <b>Le demandeur</b>	N°d'analyse chimique: <b>T19/1076</b>
Date de réception: <b>22/02/2019</b>	N°de boîte:	
Date d'édition: <b>8/03/2019</b>	Profondeur de prélèvement: <b>20 cm</b>	
Dates d'analyses: <b>Du 22/02/2019 au 8/03/2019</b>	Etat de l'échantillon à la réception: <b>Bon</b>	

1. Renseignements concernant la parcelle

Nom de la parcelle : **Anderlecht - jardin CERIA - OIR/CEN73**  
Superficie: **3 are(s)**  
Texture: **Limon fin**

2. Renseignements concernant l'échantillonnage

Echantillonnage réalisé par le demandeur

3. Renseignements phytotechniques

Culture précédente : **Culture non indiquée**  
Culture projetée: **POTAGER - LEGUMES**

4. Tableaux des résultats

PTCPS2 : Prétraitement des échantillons. Méthode dérivée de NF ISO 11464 : sol séché (T° < 40°C) et broyé à 2 mm. Utilisation d'un broyeur à brosses.

Eléments	Méthodes	Teneurs en mg/100g	Appréciations <sup>2</sup>	Zone de référence <sup>2</sup> en mg/100g
▶▶ Phosphore <sup>1</sup>	P PTCS10-Colorimétrie au bleu de Molybdène. Méthode propre.	▶▶ 2,7	Bas	4,6 - 7,5
▶▶ Potassium <sup>1</sup>	K PTCS12-Spectrophotométrie d'absorption atomique. Méthode propre.	▶▶ 10	moyen	14 - 21
▶▶ Magnésium <sup>1</sup>		▶▶ 11	élevé	7 - 10
▶▶ Calcium <sup>1</sup>		▶▶ 189		
▶▶ pH_KCl 1N	PTCS3-NF ISO 10390	▶▶ 5,3	acide	pH_KCl idéal: 6,6
▶▶ Carbone organique	PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694	▶▶ 17 g/kg	excellent	
▶▶ Humus	PTCS8-Valeur calculée: Carbone organique x2. D.W. Pribyl-2010	▶▶ 3,4 %		

Carbone total : g/kg PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694

CaCO<sub>3</sub> : % PTCS2-Dérivée de NF ISO 10693

<sup>1</sup> Nature de l'extractif: Acétate d'ammonium 0,5N - EDTA 0,02M, pH 4,65 - LAKANEN-ERVIÖ (1971) CWEA S-II-12, points 6 et 7.1(PTCS9)

<sup>2</sup> Les zones de référence et les interprétations sont basées sur des essais effectués dans le cadre de la Commission des Sols de Wallonie par Ir A.Descamps. (Essais non publiés)  
L'incertitude de mesure sur les résultats d'analyses et d'échantillonnage accrédités peut être obtenue sur simple demande.

▶▶ Analyses réalisées sous accréditation BELAC.



N° 280-TEST

Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport doit être reproduit dans son intégralité.

Paramètres	Méthodes	Teneurs	Appréciations <sup>2</sup>	Zone de référence <sup>2</sup>
Fer <sup>1</sup>	Fe	PTCS12-Spectrophotométrie d'absorption atomique. Méthode propre.		
Manganèse <sup>1</sup>	Mn			
Cuivre <sup>1</sup>	Cu			
Zinc <sup>1</sup>	Zn			
Sodium <sup>1</sup>	Na			
Azote total				
Carbone/Azote	Valeur calculée.			
Chlorure de sodium	Méthode de Mohr			
Conductivité	PTCS15-ISO 11265			
▶▶ pH_eau	PTCS3-NF ISO 10390	▶▶ 7,0		
Capacité d'échange cationique				

<sup>1</sup> Nature de l'extractif: Acétate d'ammonium 0,5N - EDTA 0,02M, pH 4,65 - LAKANEN-ERVIÖ (1971) CWEA S-II-12, points 6 et 7.1(PTCS9)

<sup>2</sup> Les zones de référence et les interprétations sont basées sur des essais effectués dans le cadre de la Commission des Sols de Wallonie par Ir A.Descamps. (Essais non publiés)  
L'incertitude de mesure sur les résultats d'analyses et d'échantillonnage accrédités peut être obtenue sur simple demande.

La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,  
Ir. M. Renneson.

## 5. Avis de fumure non couvert par l'accréditation

Il est souhaitable de prévoir l'addition de chaux en deux fois.

Fumure pour :

**POTAGER - LEGUMES**

Dosage à l' **ARE**

Pour votre culture, les fumures suivantes qui correspondent aux appréciations ci-dessus sont à appliquer en kg à l'are :

Type d'élément	Type d'engrais	Quantités en kg/are
Phosphore <b>P</b>	super triple à 45%	<b>3</b>
Potassium <b>K</b>	sulfate de potasse K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub> à 50%	<b>6</b>
Magnésium <b>Mg</b>	kiésérite MgSO <sub>4</sub> à 26%	<b>0</b>
Chaux <b>Ca</b>	MAERL à 50% V.N.	<b>43</b>
Azote <b>N</b>	sulfate d'ammoniaque à 20%	<b>5</b>

Remarque: si vous ne comprenez pas un résultat ou si vous désirez demander un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter au 02/656 09 70.

La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,  
Ir. M. Renneson.

▶▶ Analyses réalisées sous accréditation BELAC.



Vos données seront enregistrées et conservées dans un fichier destiné à l'édition des bulletins et de la facture. Vous pouvez, à tout moment, consulter, compléter, rectifier ou faire supprimer les données vous concernant. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier à la Province du Brabant wallon, Parc des Collines – Bâtiment Archimède, place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre, par fax au 010/23.62.69 ou par mail (agriculture@brabantwallon.be). Seules les coordonnées géographiques couplées aux résultats d'analyses de vos parcelles agricoles peuvent être transmises à l'asbl REQUASUD afin d'établir des statistiques rendues anonymes de l'état des sols wallons.

N° 280-TEST

Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport doit être reproduit dans son intégralité.